

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH-INST(2018)R3
16/03/2018

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE REDACTION SUR LA SOCIETE CIVILE
ET LES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME
(CDDH-INST)**

Rapport

3^e réunion
14-16 mars 2018

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption du projet d'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur la Société civile et les Institutions nationales des droits de l'homme (CDDH-INST) a tenu sa troisième réunion à Strasbourg du 14 au 16 mars 2018, sous la présidence de Mme Krista OINONEN (Finlande). La liste des participants figure à l'Annexe I. L'ordre du jour tel qu'il a été adopté figure à l'Annexe II.

2. M. Alfonso DE SALAS, Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme et Secrétaire du CDDH, souhaite la bienvenue au Groupe.

Point 2 : Présentation par l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA) de leur récent rapport : "*Challenges facing Civil Society Organisations working on Human Rights in the EU*"

3. La Présidente invite M. Robert Jan UHL, Représentant de la FRA, à présenter leur récent rapport "*Challenges facing Civil Society Organisations working on Human Rights in the EU*" et avoir un échange de vues avec les membres de ce Groupe.

4. M. UHL explique la méthodologie du rapport et résume les défis majeurs auxquels sont confrontées les organisations de la société civile dans l'Union Européenne, tels qu'identifiés par la FRA. Il insiste notamment sur la nécessité d'intégrer la société civile dans les décisions politiques et de former les fonctionnaires à un réel engagement de la société civile. Il répond ensuite aux questions posées par les membres du Groupe.

Point 3 : Echange de vues avec Mme Mary Ann HENNESSEY, Chef de la Division société civile, Service de la gouvernance démocratique, DGII

5. La Présidente invite Mme Mary Ann HENNESSEY, Chef de la Division société civile à informer le Groupe sur les travaux menés par la Division et à échanger des vues sur les travaux de sa division, du CDDH et de la Conférence des OING en vue d'améliorer l'espace dévolu à la société civile.

6. Mme HENNESSEY constate les liens étroits entre les travaux de la Division dont elle a la responsabilité et ceux du CDDH-INST, dans la mesure où les deux priorités gérées par elle-même et ses collègues portent sur (a) la liberté d'association ainsi que la création d'un environnement approprié pour la société civile et (b) étendre la participation civile à tous les niveaux du processus de prise de décisions, conformément aux Lignes directrices relatives à la participation civile aux décisions politiques, adoptées par le Comité des Ministres le 27 septembre 2017.

Point 4 : Examen de l'avant-projet d'instrument non-contraignant du Comité des Ministres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile

7. Le Groupe salue l'avant-projet de Déclaration sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile préparé par la Rapporteuse Mme Krista OINONEN avec l'assistance du Secrétariat du CDDH et procède à une discussion d'ordre général sur ce point.

8. Le Groupe examine ensuite, l'avant-projet de Déclaration, paragraphe par paragraphe.

9. Le Groupe propose un certain nombre de modifications, à la suite de quoi un projet de Déclaration révisé est préparé par la Rapporteuse et le Secrétariat sur cette base, à la lumière des commentaires exprimés lors de la réunion.

10. Le projet final de Déclaration est adopté par le Groupe. Il sera soumis au CDDH lors de sa réunion de juin 2018.

Point 5 : Examen des réponses au questionnaire relatif aux bonnes pratiques et discussion portant sur la sélection de bonnes pratiques en vue d'un guide

11. Le Groupe tient une discussion et procède à la lecture de la compilation des contributions nationales reçues en réponse au questionnaire préparé par la Rapporteuse Mme Krista OINONEN avec l'assistance du Secrétariat du CDDH, ainsi que sur les principaux objectifs, résultats et format de cette compilation.

12. Le Groupe reconnaît la difficulté de faire la sélection des "bonnes pratiques" transmises par les Etats membres et décide donc de préparer deux documents distincts, l'un présentant un aperçu et des conclusions générales issus des contributions et un autre contenant la plupart des mesures et des pratiques transmises, intitulé : "La protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile - Compilation des mesures et des pratiques en vigueur dans les Etats membres du Conseil de l'Europe".

13. Le Groupe décide également que ce dernier document restera ouvert pour des contributions complémentaires ou reformulées pendant quatre semaines après la réunion, et que l'aperçu sera finalisé par une consultation électronique parmi les membres.

Point 6 : Echange de vues avec Mme Caroline MARTIN, Secrétariat de l'Accord élargi pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), DGI

14. La Présidente invite Mme Caroline MARTIN, membre du Secrétariat de la Commission de Venise, à informer le Groupe sur les travaux en cours au sein de la Commission de Venise portant sur les principes relatifs à l'institution du médiateur, sa protection et ses garanties constitutionnelles.

15. Mme MARTIN explique les raisons pour le lancement de ce processus de rédaction et informe le Groupe que ces "principes de Venise", qu'elle a détaillés, seront rapidement soumis à des consultations. Ils seront également envoyés au CDDH pour commentaires.

Point 7 : Echange de vues sur les propositions portant sur les travaux de suivi

16. Le Groupe tient une discussion sur les travaux de suivi. A cet effet, la Présidente souhaite la bienvenue à M. Mikhail LOBOV, Chef du Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'Homme ainsi qu'à M. Markus JAEGER, Chef de la Division des Institutions indépendantes des droits de l'homme, qui tous deux reconnaissent l'importance des travaux menés par le Groupe et suggèrent de mettre en avant la Recommandation n° R(85)13 du Comité des Ministres relative à l'Institution de l'ombudsman, adoptée le 23 septembre 1985. Le Groupe convient d'élargir ses travaux à une éventuelle mise à jour de cette

Recommandation, parallèle à ses travaux -prévus dans son mandat -sur la révision de la Recommandation n° (97)14 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'établissement d'Institutions nationales indépendantes pour la promotion et la protection des droits de l'homme. La proposition du Groupe à cet égard sera soumise au CDDH lors de sa réunion de juin 2018.

Point 8 : Adoption du rapport de réunion

17. Le Groupe adopte le présent rapport de réunion dans sa version anglaise et française.

Point 9: Questions diverses

18. Le Groupe poursuit sa discussion sur les travaux à mener lors de sa prochaine réunion du 19-21 septembre 2018. La Présidente informe le Groupe que sous l'égide de la Présidence finlandaise du Comité des ministres, un Atelier sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme sera organisé lors la 90^e réunion du CDDH.

19. Le Groupe prend également note du fait que des invitations et documents peuvent être envoyés durant l'année par la Pologne à l'occasion du 25^e anniversaire de l'adhésion de la Pologne au système de la Convention européenne des droits de l'homme, et que le prochain Forum des droits fondamentaux sera organisé par la FRA à Vienne du 25 au 27 septembre 2018.

20. La Présidente rappelle également la décision des Pays-Bas de ne plus participer aux réunions de ce Groupe. En conséquence, la Pologne a été désignée comme membre en remplacement des Pays-Bas.

ANNEXE I

Liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ARMENIA / ARMENIE

Ms Kristinne GRIGORYAN, Ministry of Justice, Head of the Department on International Legal Assistance and Foreign relations

AZERBAIJAN / AZERBAIDZAN

Mr Hasan BAGHIROV, Chief Adviser, Administration of the President of the Republic

FINLAND / FINLANDE

Ms Krista OINONEN (*Chair/Présidente*), Director, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Agent of the Government before the European Court of Human Rights
Legal Service | Ministry for Foreign Affairs

IRELAND / IRLANDE (*Apologised*)

ITALY / ITALIE

Ms Silvia DODERO, Human Rights Expert, Interministerial Committee for Human Rights, Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation

MONTENEGRO

Ms Vanja RADEVIC, Advisor of the Representative of Montenegro before the European Court of Human Rights

POLAND / POLOGNE

Ms Agata ROGALSKA-PIECHOTA, chief specialist Criminal Proceedings , Department for Proceedings before International Human Rights Protection Bodies Ministry of Foreign Affairs

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE (*Vice Chair/Vice-président*)

Mr Grigory LUKIYANTSEV, Deputy Director, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs, Moscow, 119200

SLOVENIA / SLOVENIE (*Apologised*)

SPAIN / ESPAGNE

Mr José Antonio JURADO RIPOLL, Ministry of Justice

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"

Mr Filip TOSEVSKI, Directorate for Multilateral Affairs Sector for United Nations and Human Rights Unit for United Nations and other international Organisations, Ministry of Foreign Affairs

TURKEY / TURQUIE

Mme. Burcu EKİZOĞLU, Experte Juridique, Représentation Permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe,

OBSERVERS / OBSERVATEURS

AMNESTY INTERNATIONAL

Ms Rita PATRICIO, Senior Executive Officer for the Council of Europe

Mr Daniel JOLOY, legal adviser

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RESEAU EUROPEEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)

Ms Katrien MEUWISSEN Développent officer, Permanent Secretariat

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Dragan GOLUBOVIC, member of the Expert Council on NGO Law

M. Jean-Bernard MARIE, Représentant de la Conférence des OING auprès du CDDH

PARTICIPANTS

Mr Robert Jan UHL, Stakeholder Relations Officer, Fundamental Rights Promotion Department
European Union Agency for Fundamental Rights, Schwarzenbergplatz 11, 1040 Vienna

Ms Mary Ann HENNESSEY, Head of the civil society Division, Democratic Governance Department, DGII

Ms Caroline MARTIN, Secretariat of the Enlarged Agreement on Democracy through law (Venice Commission), DGI

Mr Tishaev FURKAT, Adviser / Conseiller, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme / Office of the Commissioner for Human Rights

Ms Linda Maria RAVO, Legal and policy officer, European Commission, Directorate-General for Justice and Consumers, Rue Montoyer 59, 1049 Brussels

EUROPEAN ROMA AND TRAVELLERS FORUM / FORUM EUROPÉEN DES ROMS ET DES GENS DU VOYAGE (*Apologised*)

SECRETARIAT

DG I – HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT

Mr Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Secretary of the CDDH

Ms Irena MARKOVA, Administrator, Secretary of the CDDH-INST, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division

Ms Corinne GAVRILOVIC, Assistant, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division

ANNEXE II**Ordre du jour**

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA REUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CDDH-INST(2018)OJ1	Projet d'ordre du jour
	POINT 2 : PRESENTATION PAR L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE (FRA) DE LEUR RECENT RAPPORT : "<i>Challenges facing Civil Society Organisations working on Human Rights in the EU</i>" suivi par un échange de vues avec M. Robert Jan UHL, représentant de la FRA
<u>FRA report</u> (disponible uniquement en anglais)	Challenges facing civil society organisations working on human rights in the EU (rapport de la FRA)
	POINT 3 : ECHANGE DE VUES
	Echange de vues avec Mme Mary Ann HENNESSEY, Chef de la Division société civile, Service de la gouvernance démocratique, DGII
	POINT 4 : EXAMEN DE L'AVANT PROJET D'INSTRUMENT NON-CONTRAIGNANT DU COMITE DES MINISTRES SUR LA NECESSITE DE RENFORCER LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE L'ESPACE DEVOLU A LA SOCIETE CIVILE
<u>CDDH-INST(2018)01</u>	Extraits du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-INST pendant le biennium 2018-2019 et extraits pertinents des rapports de réunion du CDDH
<u>CDDH(2017)R87 Addendum IV</u>	Analyse de l'impact des législations, politiques et pratiques nationales actuelles sur les activités des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des institutions nationales des droits de l'homme
<u>CDDH-INST(2018)04</u>	Avant-projet de déclaration sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile
<u>CDDH-INST(2018)03</u> (disponible uniquement en anglais)	Bibliographie des normes relatives aux organisations de la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme et aux institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme

<u>CDDH-INST(2018)02</u>	Sélection de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme
CDDH-INST(2017)005 <i>Restreint</i>	Extraits pertinents du rapport de recherche préparé par la Division de la recherche et de la bibliothèque de la Cour européenne des droits de l'homme sur les Organisations non-gouvernementales dans la jurisprudence de la Cour
	POINT 5 : EXAMEN DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE RELATIF AUX BONNES PRATIQUES ET DISCUSSION PORTANT SUR LA SELECTION DE BONNES PRATIQUES EN VUE D'UN GUIDE
<u>CDDH-INST(2017)06</u>	Questionnaire aux Etats membres en vue de la préparation d'un projet de compilation de bonnes pratiques concernant l'analyse de l'impact des législations, politiques et pratiques nationales actuelles sur les activités des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme
<u>CDDH-INST(2018)05</u>	Compilations des contributions nationales reçues en réponse au questionnaire
	POINT 6 (16 mars 2018) : ECHANGE DE VUES
	Échange de vues avec Mme Caroline MARTIN, Secrétariat de l'Accord élargi pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), DGI
	POINT 7 : ECHANGE DE VUES SUR LES PROPOSITIONS PORTANT SUR LES TRAVAUX DE SUIVI
	POINT 8 : ADOPTION DU RAPPORT DE REUNION
	POINT 9 : QUESTIONS DIVERSES

Organisation des travaux en vue de la prochaine réunion, 19-21 septembre 2018.